

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Nationale d'Investissement (SNI) représentée par son Président Directeur Général, monsieur Hassan Bouhemou, a déclaré le 6 juin 2006, avoir effectué le 31 mai 2006, au profit de la société Nouvelles Sidérurgies Industrielles (NSI) :

- un apport de 669.386 actions Sonasid ;
- une cession de 132.843 actions Sonasid sur le marché de blocs.

Ces opérations ont été effectuées au cours unitaire de 1.350 DH et ont entraîné le franchissement des seuils de participation à la baisse de 20%, 10% et 5% dans le capital de Sonasid.

Suite à ces transactions, la SNI ne détient plus aucune action Sonasid.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières